

PLAN LOCAL D'URBANISME LEZARDRIEUX, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

QUELS ENJEUX POUR L'AVENIR ?

Lézardrieux offre une vie à l'année, avec ses équipements, commerces et sa vie associative, malgré un parc de logements constitué à 35% de résidences secondaires et de logements vacants. Néanmoins, depuis une vingtaine d'années, la population permanente de Lézardrieux diminue. En effet, l'éloignement des pôles d'emploi et des axes à grande circulation, ainsi qu'un emploi traditionnel en baisse (agriculture, métiers de la mer), font que la commune n'attire que peu les actifs. De plus, certains jeunes ménages ne peuvent concrétiser leur projet d'installation, du fait de coûts élevés de l'immobilier et du foncier, malgré les efforts de la commune. Cependant, il est à noter que la commune attire des personnes retraitées, passant la moitié de l'année dans leur résidence secondaire. Face à ce constat, **l'ambition des élus est de redynamiser la commune en attirant de nouveaux habitants, et notamment les seniors, venant s'installer à Lézardrieux pour leur retraite, population génératrice d'emplois, permettant de créer une économie qui permettra également d'accueillir les jeunes ménages.**

Ainsi, au niveau de l'emploi, la population active est en légère hausse, avec un tiers des actifs travaillant encore sur la commune. Le plus gros employeur communal est l'EPHAD, qui embauche une quarantaine de salariés. En revanche, l'emploi agricole est en baisse. Malgré les contraintes structurelles et environnementales, 19 exploitations agricoles sont encore présentes en 2014, mais il est prévu 4 cessations d'activité d'ici à 2020. La zone communale de Kerscavet, le long de la RD786, devrait obtenir un statut de zone intercommunale, et accueillir de nouvelles entreprises artisanales. L'activité commerciale est concentrée au bourg et sur le port, permettant d'animer la vie locale et d'être un support d'attractivité touristique. **L'enjeu est de préserver ce centre- bourg, dynamique et vivant, en maintenant et développant l'offre.**



En matière de développement touristique, la commune possède un potentiel, par la richesse de ses paysages et de son patrimoine naturel, mais également par ses équipements, avec son port de plaisance naturel, un hôtel, un camping municipal, des restaurants, un centre équestre, un espace botanique, des sentiers de randonnée et un tronçon de la véloroute Roscoff- le Mont St Michel. **La richesse des paysages est à préserver afin de maintenir l'attractivité de la presqu'île.** La situation maritime a permis de développer une économie liée à la mer : exploitations ostréicoles, dépôt de maërl sur le port, réparation, accastillage, entretien, voilerie situées sur le port,... Le parc

départemental des phares et balises est un pôle technique d'importance, vraisemblablement appelé à se développer.

Enfin, Lézardrieux bénéficie d'un environnement exceptionnel, en bordure des rives abruptes et boisées du Trieux. Au nord, le paysage s'ouvre sur les îles et îlots rocheux parsemant la côte. Ce patrimoine est protégé au niveau européen par un classement au réseau Natura 2000, répertoriant les habitats naturels et les espèces nécessitant une protection. Le DOCOB, documents d'objectifs de protection et de gestion du site a été approuvé le 18/09/2014. Mais la commune est également riche de milieux naturels plus ordinaires : zones humides, talus et haies bocagères, qui restent à mieux identifier et entretenir. Les continuités écologiques, garantes du maintien de la biodiversité par les circulations d'espèces qu'elles permettent, peuvent être mises à mal par l'amointrissement du bocage sur certains secteurs.

L'enjeu consiste à réaliser un maillage de la trame verte et bleue permettant de préserver les continuités écologiques. En effet, ces continuités sont indispensables au maintien voire à l'accroissement de la biodiversité. D'autres questions environnementales seront également à traiter : gestion économe des ressources (espace, énergie, déchets,...), préservation de la qualité de l'eau, augmentation des déplacements doux seront à intégrer au projet de développement futur.



En revanche, le développement de l'urbanisation depuis les années 70 a été très consommateur d'espace, notamment sur le littoral, qui s'est urbanisé par le biais de lotissements mais également de constructions éparses, impliquant un parcellaire non optimisé et une certaine banalisation du paysage. L'enjeu sera de réduire cette consommation d'espace en recentrant l'urbanisation à proximité du centre-bourg, en proposant de nouvelles formes urbaines, plus économes et en optimisant les dents creuses du tissu urbain.

QUELS OBJECTIFS POUR DEMAIN ?

Les documents de l'étude, des panneaux d'exposition, seront mis à disposition au fur et à mesure de leur élaboration. Un cahier à idées est déjà en place en mairie, ouvert pour recueillir toutes les suggestions et idées pour le Lézardrieux de demain. **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables sera présenté à la population lors d'une réunion publique qui se tiendra à la salle de l'Ermitage, le jeudi 9 juillet prochain, à 20h00.**